



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 02 FÉVRIER 2022

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2021;
4. Adoption de la séance ordinaire du 12 janvier 2022;
5. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 17 janvier 2022;
6. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 24 janvier 2022;
7. Adoption de la séance extraordinaire du 24 janvier 2022;
8. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 janvier 2022;
9. Adoption de la séance extraordinaire du 27 janvier 2022;
10. Approbation des comptes à payer (231 204,82 \$) ;
11. Autorisation pour l'achat de gants incendie – Boivin et Gauvin (593,27 \$ taxes incluses)
12. Autorisation pour l'achat de pièces pour la mise à jour de l'inventaire pour l'aqueduc – Huot (1 628, 07 \$ incluant les taxes);
13. Autorisation pour le dépôt des demandes d'aides financières pour le réseau routier 2022.
14. Résolution pour l'enregistrement et la diffusion des séances du conseil sur le site internet de la Municipalité;
15. Résolution pour filmer et diffuser les séances du conseil par la coop de câblodistribution de Notre-Dame-des-Monts;
16. Modification de la résolution 2021-12-12;
17. Correspondance.
18. Divers :
19. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
20. Période de questions;
21. Levée de la séance.

BONNE SÉANCE !